



Au revoir, Samuel,

C'était Mardi, le 10 Mai 2011, vers Ronquières : le Belle Vista partait à vide pour charger à Ittres. Un pont un peu juste en hauteur, et Samuel est allé sur les écoutilles pour surveiller si la timonerie passe...le panneau roulant n'est pas fixé, il roule et Samuel chute dans la cale...c'est horrible, c'est injuste...

Mais a-t-on le droit d'invoquer la fatalité, le destin ? dans n'importe quelle entreprise, usine, chantier, un tel accident aurait immédiatement déclenché une enquête de l'inspection du travail qui se serait interrogé sur les raisons pour lesquelles il était encore au travail à 22h00, à quelle heure il avait commencé sa journée et inventorié toutes les tâches qu'il avait remplies ce jour là et les jours d'avant...

Pour nous, bateliers, il n'y a pas le moindre souci des pouvoirs publics de mesurer la réalité du degré de fatigue qui affaiblit la capacité de vigilance. Personne ne s'interrogera sur ce qui nous conduit à en faire toujours plus pour essayer de s'en sortir. Moi-même, le jour où j'ai appris cette atroce nouvelle, j'ai navigué 17h00, parce qu'il fallait vider le vendredi sinon je perdais le voyage à recharger le lundi...parce que la réalité c'est que si on ne fait pas vite, le prix du fret est trop juste pour assurer l'équilibre de nos entreprises : alors on fonce, on se dépêche...et un jour ça finit mal.

Quelques jours avant j'avais croisé Samuel qui se réjouissait que le boulot semblait reprendre : « ça ne paye pas bien fort, disait t'il, mais au moins on n'attend plus pour les voyages... ». J'ai en mémoire sa colère d'avoir été évincé des transports de céréales sur Dunkerque pour avoir osé demander le paiement de ses surestaries et de ses heures de nuit : il me disait : « ils n'ont pas de limites et viennent appeler à n'importe quelle heure de la nuit... ». Qui va venir mesurer le degré de stress généré par ces pratiques moyenâgeuses à l'égard des transporteurs et qui définira les limites à ne pas dépasser pour qu'un batelier travaille dans des conditions normales ?

Face à nous, les autorités répondent : c'est le libéralisme économique, c'est la règle : à charge pour chacun de bien négocier...et d'accepter des frets toujours plus bas et des conditions toujours plus serrées.

Alors, posons nous la question de savoir si notre objectif est de laisser à nos jeunes une vie toujours plus difficile faite de stress et de semaines de travail qui sont déjà de plus du double d'un salarié quelconque pour ne pas gagner plus que lui et risquer la faillite en permanence.

Samuel était jeune, en train de fonder une famille, il aimait son travail de batelier, il était entreprenant, sérieux dans son travail, respectueux des autres...Son ardeur au travail lui donnait droit à une vie sereine...Alors je ne vois pas de meilleur moyen de lui rendre hommage que de continuer à m'opposer par tous les moyens aux ambitions de nos donneurs d'ordre de nous écraser un peu plus chaque jour et d'exiger des pouvoirs publics de fixer les limites de l'inacceptable et de les faire respecter. Mais tout cela commence par la volonté de tous les bateliers de sortir de leur individualisme qui les conduit à tout accepter par peur des punitions...si c'est cette liberté là que l'on veut, nos jeunes ont un drôle d'avenir devant eux.

Au revoir Samuel, ton départ restera une blessure dans ma mémoire ;
Jacques DELHAY

Grève des éclusiers : Le projet de loi revu par le Ministère

Le 12 Mai, l'intersyndicale des personnels de VNF était reçue par le Ministère pour rediscuter du projet de passer le personnel à VNF dans le cadre de l'application du projet de loi Ministériel de céder l'ensemble de la propriété des voies navigables à VNF.

Cela avait provoqué, on s'en souvient, un préavis de grèves reconductibles le 2 Mai qui avait été interrompu le 3 à Midi pour tenir compte des engagements du Ministère à revoir la copie.

Ce jeudi 12, le Ministère a donné des garanties aux agents de renoncer à remettre en cause leur statut et les syndicats ont insisté sur la nécessité d'engager un vrai débat sur l'avenir des voies d'eau et du transport fluvial : A priori, il serait créé un EPA (Etablissement Public Administratif) qui serait la structure d'accueil des propriétés de l'Etat et des personnels et semble offrir de meilleures garanties que le Statut EPIC de VNF.

L'intersyndicale étudie maintenant dans le détail cette proposition

Pour La Glissoire qui a demandé au Ministère de revoir son projet de loi, la première satisfaction est d'avoir ainsi contribué à éviter des mouvements de grève durables. Il n'en reste pas moins que le problème de l'avenir des voies navigables reste posé avec toujours autant d'acuité, car personne n'est dupe : le Ministère n'a pas lancé son projet de loi comme ça, pour se faire plaisir. Il voulait passer dans la discrétion à une phase plus avancée de l'abandon du transport fluvial : la vigilance des syndicats des agents des voies navigables et la détermination de La Glissoire ont permis de mettre à mal ces projets.

Rien n'est cependant réglé définitivement, et il faut insister sur la nécessité de poursuivre dans la perspective d'un développement et d'un renouveau du transport fluvial : c'est là le véritable enjeu.

CONTINUEZ D'ENVOYER LA LETTRE CI-DESSOUS PAR COURRIER
OU PAR MAIL à secretariat.banel@developpement-durable.gouv.fr;

*Madame Kosciusko Morizet
Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable,
et de l'aménagement du territoire
246, bd Saint-Germain B75707 Paris*

Madame,

Je me permets de vous demander à veiller à ce que le Projet de Loi en cours de préparation et ayant pour but de libérer l'Etat de la propriété du Domaine Public Fluvial au profit de VNF, soit revu pour devenir un véritable projet de renouveau du transport fluvial avec une ambition précise de reconstruction de canaux modernes permettant de rendre les services économiques durables à l'économie du Pays.

Je souhaite que les arguments présentés dans le Grenelle de l'environnement deviennent réalité et que vous preniez les engagements de sortir le transport fluvial de son rang de parent pauvre de la politique des transports en France.

Fait le

Nom, Prénom

Nom du bateau

Les ouvrages de la Haute Seine La Glissoire écrit au Ministère à VNF et au SNS

Marolles, le 12 mai 2011

Messieurs,

Alors que nous apprenons que l'écluse de Suresnes a le droit à un moi de report pour les réparations, un nouvel Avis à la Batellerie tombe sur nos écrans pour apprendre que l'écluse de La Cave est en panne.

Cet arrêt intervient une nouvelle fois à cause d'un manque d'entretien de la part des services de VNF et de SNS.

Que vont devenir nos différentes voies d'eau si le transfert du personnel du Ministère des Transports venait à se faire vers VNF ?

Devons-nous, dès maintenant, mettre nos bateaux de commerce en vente pour la plaisance afin d'assurer un avenir à la voie d'eau ?

Aujourd'hui, ce n'est plus les canaux abandonnés qui subissent, mais bel et bien le réseau « Magistral prioritaire » dont dépend la Seine.

Chaque jour, un nouvel Avis à la Batellerie arrive, et nous informe de pannes ou de manque d'eau, ce dernier cas étant lié au non entretien des barrages, et au manque de manœuvres de ceux-ci.

Afin de vous aider dans votre tâche quotidienne, nous sommes en mesure de vous annoncer d'ores et déjà les prochaines pannes prévues prochainement.

En voici la liste – non exhaustive, rien que pour la Seine amont :

- Écluse d'Évry – L'ensemble de l'ouvrage est menacé.
- Écluse des Vives Eaux – Les portes avals et Amont présentent des défaillances.
- Et bien sûr l'abaissement critique et préjudiciable des biefs du Coudray et des Vives Eaux.

Pour vous permettre de prendre un peu de temps et ne plus vous ennuyer avec nos « malheurs » nous vous demandons de bien vouloir mettre à notre disposition, et cela à titre gracieux, des emplacements de stationnement le temps que vous puissiez remettre le réseau fluvial en ordre de fonctionnement.

Dans l'attente de l'attribution du numéro de nos anneaux d'amarrages, nous vous présentons nos sincères salutations.

Le président de la GLISSOIRE

Sur le même problème, voir le communiqué de presse de Section Seine de La Glissoire
en pièce jointe :

Quand on gaspille l'eau !